

EDITO

Un grand merci aux auteurs des articles qui, composent ce numéro 25.

Il débute par un mot de Robert TENDIL.

Vous pourrez ensuite y découvrir de nouveaux textes :

Pascale PIERROT GRACCO s'exprime dans le quartier libre.

Si 2024 a vu les 20 ans d'Encre de Shin, elle a été aussi l'année des JO d'été en France. Christian CERVENANSKY partage ses réflexions sur l'effet JO sur le judo.

Daniel BEN DUC KIENG s'appuie sur son parcours pour évoquer les bienfaits et la philosophie du judo.

Frank FILERI, quant à lui nous fait part de ses inquiétudes sur l'avenir du judo via le statut des professeurs.

L'hommage à Bernard MONNERET est rendu par Corine MONNERET BUHAGIAR.

Eric LAULAGNET nous expose toute la complexité de la défense face à une attaque au couteau.

Alain CHAUDESEIGNE continue à partager son autre regard sur la formation (3^{ème} partie sur 3).

Nous espérons que ce numéro 25 nourrira votre vie et vos réflexions de judoka.

Nous restons joignables à l'adresse suivante :

icrv.endesh@gmail.com

Encre de Shin



2004 – 2024

Déjà 20 ans !

Encre de Shin, c'est l'encre de la vie, l'amitié, la sincérité, tous ces fondamentaux pour que naissent cette revue.

Il a fallu le temps de la réflexion, le temps de l'élaboration, l'abandon en 2013 et la renaissance en 2020 grâce à Jean Louis BOSCH, Président du Judo Club Rhodia Vaise et la secrétaire Valérie MAZZOLA. Ils m'ont invité à reprendre la diffusion en numérique, une revue prête à accueillir toutes vos informations.

Il a fallu quelques plumes enthousiastes pour que naisse Encre de Shin. Anne Claire GOURMELON, Jean Gérard GUARINO et moi-même en sommes les créateurs.

Le numéro 0 sera le premier numéro et sortira modestement en 2004 avec 10 pages et atteindra en juin 2012, 42 pages.

Encre de Shin, c'est plus de 150 auteurs d'articles, 8 000 bulletins en version papier et près de 300 pages sur les valeurs du judo, l'humanisme au service du judo, l'amitié au service des autres.

Robert TENDIL

Co-fondateur de la revue Encre de Shin



Quartier libre

« Encre de Shin » a versé ses premières gouttes en 2004, pour tracer sur le papier la calligraphie des valeurs et de la culture Judo. L'encre a cessé de couler en 2013 pour retrouver toute sa vigueur en 2020, dans un numéro intitulé justement « Renaissance ». C'est alors que j'ai eu l'honneur de publier dans ce numéro 19 un article sur l'histoire du judo féminin.

Aujourd'hui, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la revue, c'est à nouveau un honneur et un plaisir pour moi d'écrire cet édito, parce que « Encre de Shin », depuis toutes ces années, s'affirme, comme l'encre de l'esprit, du cœur et de la transmission.

Il y a un temps pour tout, un temps pour vivre et pratiquer le Judo et un temps pour écrire. C'est le temps de la réflexion, du partage et de la transmission.

Celle-ci s'inscrit à la fois dans la tradition et le renouvellement, selon les 3 étapes du SHU HA RI : apprendre, maîtriser, adapter. « Encre de Shin » illustre de belle manière ces 3 étapes. On y trouve en effet, des témoignages, des parcours de vie, des réflexions.

C'est donc une source de connaissance pour chacun d'entre nous, une source à laquelle étancher notre besoin de culture.

La culture Judo, on en parle sans toujours savoir ce qu'elle comprend, quelle est sa richesse, comment elle s'est construite et comment elle évolue.

Cette culture se dévoile au fil des numéros. Elle nous enrichit et nous pouvons en retour apporter notre contribution, notre pierre à ce bel édifice, dans l'esprit de la maxime « entraide et prospérité mutuelle ».

« Encre de Shin » est ainsi une source d'inspiration et le moyen de donner un sens renouvelé à notre vie et à notre engagement de judoka.

Pascale PIERROT-CRACCO

Membre de l'Académie Française de Judo



VOUS AVEZ DIT EFFET JO !

Traditionnellement la période qui suit les Jeux Olympiques d'été voit le nombre d'adhérents dans les clubs sportifs en nette augmentation, selon les médias et les personnalités politiques ou autres qui s'expriment sur le sujet. Le fait que ces jeux aient eu une très forte couverture télévisée sans décalage horaire et une forte médiatisation tout azimut tendrait à confirmer cette tendance et naturellement à augmenter la venue de pratiquants quel que soit l'âge, le sexe, le lieu d'habitation, les catégories socio-professionnelles, et d'autres paramètres encore dans les associations, sans oublier l'immense succès des jeux paralympiques. En l'absence de démonstration chiffrée on en accepte l'augure.

En tenant compte aussi des nombreuses médailles remportées par nos compatriotes. Sans compter la belle image de nos champions aux antipodes des nombreux drames racontés dans les médias et de leurs tristes auteurs, cette affirmation de l'effet JO prend un sens plus affirmé.

Ainsi donc il y aurait une corrélation évidente et mécanique entre les épreuves olympiques et l'augmentation de la pratique sportive dans les associations. Mais à y regarder de plus près ce n'est pas aussi simple, ni évident qu'il n'y paraît. Bon nombre d'exemples ne corroborent pas cette affirmation un peu simpliste superficielle et dénuée d'éléments objectifs.

De plus ces annonces par voie de presse arrivent dès les premiers jours de septembre ce qui n'est pas significatif. Beaucoup de fédérations, comme celle du judo, enregistre jour après jour l'arrivée des licences et peuvent ainsi les comparer avec celles des années précédentes. Mais elles savent aussi que les tendances significatives ne pourront se faire qu'au moment des congés de la Toussaint, permettant ainsi extrapoler plus sûrement ce que sera le résultat final à la fin de la saison sportive.

Certes on peut se réjouir des résultats, de la bonne organisation, de l'impact sociologique produit d'une prise de conscience sur les effets bénéfiques du sport sur la santé morale et physique, du regard du grand public sur la pratique sportive au même titre que les autres disciplines intellectuelles, ses valeurs, particulièrement avec les athlètes para-olympiques. Mais sans avoir l'esprit chagrin, on peut aussi se demander qu'en restera-t-il à moyen terme et quels seront les effets durables ?

Quant à la fiabilité supposée de l'effet JO, je me rappelle le cuisant échec de nos équipes aux JO d'Athènes. Pour autant nous avons augmenté l'année suivante le nombre de nos licenciés. Alors il faut aller chercher ailleurs les explications. Ne serait-ce pas les valeurs que nous véhiculons, notre enseignement, la structure de nos clubs ou plus encore ? En effet le judo est une valeur sûre qui ne surfe pas sur les effets de mode.

Ensuite les autres disciplines sportives sont-elles capables d'accueillir un afflux brusque de pratiquants au regard des équipements nécessaires, de l'encadrement, du manque de dirigeants bénévoles, entres-autres.

Un simple exemple, lorsqu'il a déjà plusieurs années le football féminin avait connu un grand succès médiatique et un réel engouement de la part des femmes, le nombre de licenciées féminines n'avait pas vraiment augmenté.

Pour quelles raisons ? L'image du foot était celle d'une discipline essentiellement masculine, les stades ne disposaient pas d'équipements adéquats pour les femmes, les entraîneurs n'avaient vraisemblablement pas la formation nécessaire pour les accueillir, les disponibilités de terrain étaient prioritairement réservées aux équipes féminines etc.

Bien sûr les choses ont bien évolué aujourd'hui, fort heureusement et pas seulement pour le football. Mais cela démontre que l'effet médiatique ne suffit pas pour développer une pratique.

Et puis autre argument, certaines disciplines émergentes étaient déjà dans une tendance forte de progression les années précédentes.

Le développement de la pratique sportive est donc, une suite logique de notoriété, d'image de marque, d'infrastructures, d'actes d'adhésions, d'accueil et de fidélisation.

Dans les bases du marketing on apprend le principe suivant pour se développer « faire connaître, faire aimer, faire adhérer » et j'ajouterais fidéliser.

En ce qui concerne les JO on peut raisonnablement penser que les deux premiers points sont acquis ou tout du moins en partie à l'instant T, mais le troisième faire adhérer reste à construire.

Ainsi le développement d'une discipline tient à la démarche d'adhésion mais aussi et peut-être avant tout à la fidélisation au sein des associations. Un président de comité département m'avait donné comme exemple ; dans le même dojo municipal, il avait deux clubs, l'un avait 80 de ceintures noires, l'autre 90 % de débutant, ou est l'erreur ? Enseignants, dirigeants ou autre raison.

Si l'on considère que la perte en ligne moyenne à la fin de la première année de pratique est de 40 à 45 %, et que la seconde année elle est de 15 à 20 % de ceux qui sont restés, quel sera le nombre d'adhésions nécessaires pour qu'un débutant passe sa ceinture noire, soit une moyenne de 4 à 5 ans de pratique. De mémoire le chiffre estimé dépassait largement la centaine.

Comme dit un proverbe chinois : pour être riche il faut deux étapes, gagner de l'argent et ne pas le dépenser ».

Lorsque je coordonnais les DE et les DES au CREPS d'Ile de France je supervisais les mémoires des stagiaires. La plupart des sujets tournaient autour de la reprise ou du développement des associations. J'avais droit à de très beaux écrits sur la manière d'amener de nouveaux pratiquants : site internet, communication divers, journaux municipaux, publicité, affichage, prospectus, concept marketing, journée portes-ouvertes, journée des associations création de commissions de développement et d'autres idées encore. Toutes ces actions bien décrites, pas toujours bien financées et pas souvent réalistes dans les effets obtenus. Jamais, curieusement n'était évoqué la qualité de l'enseignant à la fois sur ses connaissances en judo mais sur la manière de garder ses élèves et d'animer le club, animé au sens de donner la vie.

Comme disait Montaigne : « Enseigner ce n'est pas remplir un vase c'est allumer un feu ».

Rarement, pour ne pas dire presque jamais, était évoquée la question du développement lié à la fidélisation. Et pourtant c'est essentiel car les effets sont nombreux outre le nombre ; investissement dans la fonction de bénévole, vecteur d'incitation à venir pratiquer des voisins et amis, intéressement à l'enseignement et autres fonctions comme celles d'arbitres, stabilité du club, satisfaction de l'enseignant et des dirigeants de conserver les élèves, et plus encore.

C'est un vaste sujet qui mérite plus que ces quelques lignes et sur lequel les responsables des fédérations seraient bien inspirés de réfléchir. Ne gâchons pas cette opportunité qui nous a été offerte durant cet été de nous développer harmonieusement dans l'intérêt de tous.

Ainsi l'effet JO certes, mais comme disent les rugbymans « après l'essai il faut le transformer ».

Christian CERVENANSKY - 6^{ème} dan



Les bienfaits et la philosophie du Judo, en m'appuyant sur mon parcours.

四
谷
邦
派

Ma contribution à la revue ENCRE DE SHIN est le témoignage de ce qui a construit ma vie de Judoka tout au long de ces années, le travail et la transmission des valeurs du Judo.

Je me suis imprégné de différentes facettes du Judo qui m'ont permis de découvrir et de transmettre ce qui il y a de Meilleur dans notre quête. Je pense à l'humanité, l'entraide, le partage et la passion. Ces principes contribuent à former des êtres meilleurs. Ils facilitent la compréhension du sens technique et des valeurs morales de notre enseignement.

Je pense que la construction de ma vie au travers du Judo s'est trouvée là et a fait un homme passionné.

J'ai eu la chance de traverser une vie de judoka originale et exceptionnelle.

Des chemins se sont ouverts à moi. Ma progression physique, intellectuelle et ma vie professionnelle se sont façonnées au travers du Judo.

Le Judo est pour moi un véritable art de vivre aux valeurs pédagogiques associées d'exercices physiques et de préparations mentales. Cet art m'a appris à contrôler mon équilibre entre le corps et l'esprit.

Au-delà du parcours sportif, le Judo m'a permis de poursuivre de vastes objectifs et de m'enrichir intellectuellement.

Bien plus qu'un sport de combat, notre discipline peut se concevoir comme une philosophie de vie. Elle offre des opportunités pour s'épanouir, des valeurs pour guider le chemin d'une vie et des bases pour construire l'homme au travers du Judo et prospérer ensemble avec notre société. C'est avec cet esprit que je m'attache à transmettre ces messages depuis toujours dans mon enseignement, mon activité professionnelle et dans ma vie au quotidien.



DANIEL BEN-DUC-KIENG

Le professeur de Judo, nouveau statut ou

Mon ami Robert TENDIL m'a demandé de faire quelques lignes sur le sujet de mon choix, je ne peux pas dire non. Tout d'abord je suis honoré, et j'ai choisi de parler du « Prof. » De Judo.

Pourquoi ce sujet ? Parce que je suis inquiet pour l'avenir du Judo et plus précisément pour la qualité de la pratique du Judo. J'entends déjà certains jeunes professeurs avec différents diplômes.... CQP, BP ... Dire oui ce vieux il n'est pas content, il se prend pour qui ?

Oui je ne suis pas content :

Quand je vois des professeurs de Judo (anciens ou jeunes) faire passer le « fric » avant la qualité de l'enseignement. Quand je vois certains cours de Judo où le Jeu est « roi » même à partir de 10 ans et plus, un âge où le jeu doit être remplacé par un intérêt pour la technique puis la compétition pour ceux qui le désirent.

Quand je vois certains compétiteurs souvent jeunes jusqu'à minime 2eme année gagner avec une seule technique.

Quand certains professeurs font passer le résultat avant l'épanouissement de l'enfant Judoka, et veulent que celui-ci gagne à tout prix.

Quand je vois le comportement de certains parents qui se projettent sur leurs enfants en leur mettant une pression énorme consciemment ou inconsciemment.

Quand je vois le comportement de certains entraîneurs de pôle espoirs, qui recrute des jeunes minimes pour en faire des « bourrins » de Judo. Là aussi le résultat passe avant la formation du Judoka dont ils ont la responsabilité durant 5 jours par semaine.

Quand je vois les instances fédérales locales encensés certains de ces clubs parce qu'ils ont des résultats en benjamins, minimes.....

La fédération pense à faire des licences (530 000 licenciés) pour avoir des moyens c'est bien mais il faut aussi s'occuper de la formation continue des professeurs, en leur donnant les moyens (de temps et d'argent) de se former. Il faudrait que le jeune professeur puisse vivre du Judo mais souvent c'est difficile.

Quand je vois le calendrier fédéral des compétitions, tous les week end nous sommes dans des gymnases pour du Judo (de benjamins à séniors de 1^{er} à 3eme division voir les kuy), pour du Jujitsu, des katas, du Ne Waza des stages.....

Enfin, j'arrête car vous allez penser que je suis contre ce système. Et bien non, j'aime le JUDO, j'aime la compétition, j'aime enseigner, j'aime transmettre les valeurs du Judo et voir grandir ces jeunes judokas, devenir ceintures noires et peut être plus.

Mais tout cela doit se faire avec Passion, Amour de la pratique. C'est ce que je retrouve depuis plus de vingt ans dans le stage Montpellier organisé en été avec des messieurs comme Hiroshi Katanishi, Patrick Roux, Frédéric Demontfaucon, Jane Bridge ou là j'ai trouvé ce que je cherchais depuis des années dans un stage :

Tout d'abord de la pratique, de la technique, du partage et de l'amitié.

Pour en revenir au titre, et oui la base c'est le PROFESSEUR du club, cette petite structure dans laquelle certains champions d'Europe, du monde et olympique ont commencés.

C'est grâce à ce professeur qui a pris sur son temps (personnel, privé, professionnel) pour

« allumer la mèche » du futur Judoka, arbitre, commissaire sportif ou champion.

Le professeur est le socle du club, et chaque club à sa marque de « fabrique » mais l'important doit être l'objectif final c'est-à-dire TRANSMETTRE dans la qualité. Susciter des vocations.



Franck FILERI



Judo Club Centre Var



Hommage à BERNARD MONNERET, un pionnier des Arts Martiaux



Décédé le 25 juillet 2023, Bernard MONNERET fut l'un des plus anciens professeurs d'Arts Martiaux de la Région Lyonnaise, auxquels il a consacré sa vie, particulièrement en Judo, Karaté et Aïkido., il venait d'avoir 92 ans.

Mais peut-être ne savez-vous pas quel parcours l'a amené à être un pionnier de ces disciplines, à une époque où elles étaient très confidentielles...

Bernard MONNERET est né le 2 juin 1931 à LYON, à la Croix Rousse. En juin 1944, il a 13 ans lors d'un important bombardement sur Lyon. Malgré cela, il est plongé dans la lecture d'un illustré consacré aux aventures mouvementées de Nick CARTER, « l'invincible détective » et il a alors une prémonition : il sera un jour professeur de judo.

Le JUDO : A 16 ans, Bernard est déjà très sportif : bon gymnaste, il pratique le « main-à-main » avec ses copains de la Croix-Rousse et effectue de longs périple à vélo. Mais ce sont les combats vus dans un film de Franck LLOYD avec James CAGNEY « Du sang dans le soleil » qui le décide à chercher un club de judo.

Etonnamment, nous avons appris que plusieurs professeurs de JUDO de cette génération, dont Maître Georges BAUDOT, ont eu le même « déclic » devant ce film.

En 1947, il n'y a pas beaucoup de clubs à Lyon, mais il pousse la porte du Dojo de René LENORMAND, le JIU JITSU CLUB DE LYON, au 18 quai Gailleton dans le 2^{ème} arrondissement.

Impressionné tout d'abord par le bruit des chutes, il finit par entrer pour ne plus repartir du Club, jusqu'à sa fermeture en 1956.

A cette époque, la région lyonnaise ne compte que 3 ceintures noires, dont messieurs MIDAN et LENORMAND.

Avec la poignée de pratiquants de l'époque, il peaufine peu à peu ses « spéciaux » : De-ashi-barai, et tous les balayages, mais aussi Morote, Sode à gauche et Ko-soto-gake...

Dans les années 50, les catégories de poids n'existent pas en compétition.

Avec ses 70 kilos, Bernard met en place « un judo de stratégie » comme il dit, pour arriver à s'imposer sur des judokas de 110 kilos et plus, et les balayages en font partie.

Ceinture noire 1^{er} dan de judo en 1954 à 23 ans, 2^{ème} dan en 1955, il est sélectionné pour les championnats d'Europe de judo en 1957 mais n'eut pas l'autorisation de son employeur pour y participer... Son aventure Internationale s'arrêtera là.

A 20 ans, il eut sa toute première expérience d'enseignant lorsqu'il fit son armée, en AUTRICHE à Innsbruck, où il créa une section de Judo-self défense avec des élèves de tous profils, dont des boxeurs. Il a toujours gardé un bon souvenir de cette période.

Lorsqu'il revint de l'armée, il eut l'opportunité de faire des remplacements dans les clubs de JUDO de Rive-de-Giers et de Bourgoin, puis continua dans ces clubs jusque à la fin des années 50. Cela lui permit de faire partie des tous premiers Professeurs de judo Diplômés d'Etat.

A 25 ans, avec Renée MONNERET, sa première épouse, également professeur (décédée d'un accident de voiture en 1971 et une des premières femmes ceintures noires de la Région), il crée la section JUDO du CASCOL, Club Athlétique et Sportif des Cheminots d'Oullins.

Il y forme de nombreuses ceintures noires et certains de ses plus anciens élèves l'ont suivi jusqu'au CLAM (Entre autres Catherine Giraud, aujourd'hui 7^{ème} Dan de Judo, et Paul BILLAT qui a longtemps enseigné à ses cotés).

Le KARATE : Parallèlement à sa pratique du judo, Bernard MONNERET était toujours à la recherche entre autres des atémis, techniques de combat qu'il avait vu dans ce fameux film avec James Cagney...

La révélation arrive en 1954 lors d'une sélection de judo à Paris, et qu'il assiste à une démonstration de Karaté. Il commença aussitôt à le pratiquer, avec messieurs PLEE et PICARD, les premiers enseignants français, puis avec les maîtres MOCHIZUKI et OSHIMA, méthode SHOTOKAN.

1^{er} dan de Karaté en 1957, Il commença à l'enseigner en 1958 dans le 1^{er} arrt puis rue Fournet dans le 6^{ème}.

10 ans plus tard, il souhaita bifurquer vers la pratique du Karaté SHOTOKAï, plus technique, et plus conforme à son étude et à l'esprit de l'Aïkido qu'il enseignait depuis. Il travailla avec maitre HARADA jusqu'en 1975 et rencontra ensuite maitre MURAKAMI, école SHOTOKAI qu'il n'a jamais quitté.

L'AïKIDO : Sa rencontre avec l'AïKIDO se fit en 1956 lors d'un stage avec maitre Tadashi ABE, mais le déclic eu lieu en 1961 lors de la rencontre avec maitre Masamishi NORO.

Il a tout de suite sympathisé avec ce jeune expert japonais, et apprécié sa forme de pratique. Pendant de nombreuses années, Il a plusieurs fois par an organisé des stages à LYON avec maitre NORO devenu un ami, puis avec Maître TAMURA.

Au début des années 60, un stage avec maitre NORO était prévu dans un gymnase municipal. Malheureusement, la mairie refusa de leur mettre à disposition et ce fut pour Bernard MONNERET le déclic : Il aura son propre club, le CLAM.

LE CLAM : Avec l'aide de Renée, son épouse, il décida donc de trouver un lieu pour installer son propre dojo : le CENTRE LYONNAIS DES ARTS MARTIAUX, 11 place CROIX PAQUET LYON 1^{er}.

Le CLAM était né, sur les pentes de la Croix-Rousse.

Il faut préciser que le dojo était au 6^{ème} étage d'un vieil immeuble, et que dessous, au 5^{ème} était installé un atelier de dessins pour soieries... A chaque chute, l'eau dansait dans les godets, quelques fois un néon se décrochait à moitié, et les douches n'étaient pas toujours étanches !...

Cela dura plus de 10 ans, mais compte tenu des problèmes de voisinage récurrents, il fallut chercher un autre lieu.

Bernard MONNERET et sa 2^{ème} épouse, Josiane, ont finalement trouvé en 1976 le local qu'ils cherchaient, à Vaise, 34 rue Marietton, un vieil entrepôt, où tout était à faire.

Autour de Bernard, et d'André MORETEAU, un pratiquant d'Aïkido qui dirigeait les travaux, tous les élèves se sont mobilisés et ont participé à la transformation du dojo durant de longues semaines, que ce soit pour poser le parquet, dégager les pierres au burin, monter les murs des douches des vestiaires ou étanchéiser le toit. Tous ont œuvré, y compris les familles et amis des pratiquants, pour en faire le lieu actuel, pas une salle de sport mais un vrai DOJO comme le souhaitait Bernard MONNERET.

Après des semaines de travail commun, le déménagement se déroula en mars 1977.

Avec l'aide de Josiane MONNERET, qui avait la lourde charge de toute la partie administrative et logistique, le CLAM pu se développer dans ce nouveau cadre d'étude des arts martiaux où Bernard a toujours été très heureux. Il s'y sentait bien et appréciait l'atmosphère et l'ambiance dégagée par ces lieux.

Poursuivant ses explorations des Arts Martiaux, Bernard obtint son 1^{er} dan de KENDO en 1985, le 1^{er} dan de IAÏ-DO en 1995.

La poursuite de la pratique JUDO, KARATE, AIKIDO, KYUDO a continué, et d'autres disciplines sont venues se rajouter : KENDO (1^{er} club de la région), IAIDO, CHI KONG,

Infatigable, Bernard a vécu 3 vies en une : comptable dans une entreprise de bâtiment le jour, il a partagé tout son temps entre sa famille, ses deux enfants, et le dojo, où il enseignait tous les soirs parfois 2 ou 3 disciplines à la suite, sans parler des week-ends, souvent consacrés aux stages.

Homme de passion, il a aussi trouvé le temps de se consacrer au dessin, à la peinture, à la sculpture sur bois, à l'écriture et à la poésie. Il était toujours partant pour prolonger les moments de convivialités. Il adorait sortir son harmonica pour accompagner ses élèves musiciens lors des soirées et sorties de club...

Malgré ses multiples activités, il a aussi souhaité garder des engagements dans les instances dirigeantes des Arts Martiaux de la Région : Trésorier du Collège départemental des ceintures Noires, Trésorier du comité régional de Kendo, Président du comité d'Aïkido, membre des comités directeurs etc...

Diplômé d'Etat 2^{ème} degré en Judo, Karaté et Aïkido, il fut récompensé par la médaille d'Or de Jeunesse et Sports en 2010.

Abandonnant l'enseignement du JUDO et du KARATE pour raison de santé et en prenant de l'âge, il a cependant continué jusqu'à l'âge de 87 ans environ à enseigner l'AIKIDO.

Ces dernières années, bien que moins présent, il a toujours voulu garder le contact avec le club, être là aux moments importants. Il avait un rapport détaillé de tous ce qui s'y passait, et il était consulté chaque fois lors des décisions importantes.

Il a été très heureux et satisfait lorsqu'il a su que ses anciens élèves reformaient le nouveau Comité Directeur du CLAM, avec Jean-Marc CHARRIER comme Président, 6^{ème} Dan de judo, pour faire perdurer le Club.

Il savait qu'ils allaient maintenir l'état d'esprit qu'il a insufflé tout au long de sa vie dans son Dojo, et surtout l'esprit du BUDO qui l'a toujours guidé dans son enseignement.

BERNARD a terminé son long parcours dans les Arts Martiaux en ayant le grade de :

4^{ème} dan de JUDO

7^{ème} dan d'AIKIDO

3^{ème} dan de KARATE

1^{er} dan de KENDO

1^{er} dan de IAI-DO,

Soit un total de 16 dan, une façon peu conventionnelle de compter les dan mais qui montrent bien l'expert qu'il était.

Il a été professeur dans 9 clubs.

Il a formé plusieurs centaines de ceintures noires.

Il a enseigné pendant plus de 66 ans à des milliers d'élèves, laissant l'image d'un homme humble, bon, aimant l'humour et respectueux de chacun.

FACE A UN COUTEAU



Vous êtes-vous demandé un jour ce que vous feriez face à une attaque au couteau ? Honnêtement, mon premier réflexe serait peut-être de courir (ce qui n'est pas toujours possible selon la situation).

Dans une confrontation avec une arme blanche, la seule certitude qui existe c'est que l'on va être coupé ou pire touché mortellement.

Lors d'une agression au couteau, on ne peut plus parler de combat, de self défense, mais de survie par rapport à un individu qui veut vous tuer, on ne joue plus une victoire, une reconnaissance mais sa vie. Les techniques et notre comportement seront alors totalement différents.

L'apparition d'une arme dans un conflit, vous éloigne du domaine du combat « rituel » et vous amène directement dans celui de la rue (ou de la jungle !!), sans règles, sans compromis. Vous allez devoir faire face et agir d'une façon peut être contraire à vos principes et à votre éducation. Il va falloir avoir la capacité de passer rapidement d'une attitude de combattant d'arts martiaux à un instinct de survie sans état d'âme. La riposte devra être rapide, efficace et brutale.

Il n'y a pas de honte à fuir un combat où l'on pourrait laisser sa vie. Mais parfois les conditions nous obligent à faire face ; on se trouve dans un endroit clos, on doit défendre quelqu'un, ou si l'on est policier, neutraliser cet individu. C'est pour cela que l'on doit apprendre à se défendre, à survivre.

L'apprentissage de l'auto-défense devient donc une nécessité, à cause de l'augmentation du nombre des agressions, de l'absence de solidarité et du sentiment réel ou supposé d'insécurité.

Beaucoup de personnes cherchent donc une solution miracle dans les arts martiaux.

Au début de notre apprentissage on pouvait penser qu'il existait des techniques secrètes permettant de se débarrasser de n'importe quels agresseurs. Mais plus on avance dans l'étude du combat, plus on se rend compte que l'homme est plus important que la technique. C'est soi-même qu'il faut apprendre à connaître et à gérer. Notre cerveau si vif dans certaines occasions, est souvent paralysé par des peurs, des émotions, des principes ou une éducation, et peut nous empêcher de réagir efficacement.

Le premier pas pour surmonter une situation d'urgence consiste avant tout à en envisager déjà l'éventualité.

La technique est importante mais ne représente donc qu'une partie de la self défense. La préparation mentale, physique et intellectuelle est toute aussi importante.

L'entraînement à la défense contre les armes blanches est l'un des plus durs et des plus complexes, aucune erreur n'est permise.

L'entraînement doit être le plus réaliste possible avec des mises en situation, des mises en difficulté et en échec, pour garder à l'esprit le danger et la réalité du combat.

Les professeurs d'arts martiaux doivent donc être honnêtes et responsables envers leurs élèves. Rien n'est plus grave que de donner de fausses certitudes et une trop grande confiance dans les techniques étudiées.

Pour ma part, après plus de 50 ans de pratiques martiales et 35 années d'expérience professionnelle, j'ai trouvé les techniques, les plus réalistes et les plus efficaces dans les arts martiaux philippins, tel que le Kali.

Le Kali vient d'un pays en guérilla presque constante depuis plus de 400 ans, où l'arme blanche était fréquemment utilisée. De plus, en Kali, on débute par l'étude des armes se qui permet de connaître les différents types d'attaques possibles et donc d'optimiser les techniques de défense contre celles-ci. Cette discipline dispose aussi de nombreux éducatifs et exercices permettant de développer les qualités nécessaires au combat contre couteau tel le coup d'œil, la fluidité, la rapidité et le timing, face à des attaques multiples variées et complexes, et dans toutes les distances.



On peut dire qu'il y a deux grands cas de figures dans les attaques au couteau, les agressions où l'on voit l'arme et celle où on ne la voit pas. Dans le premier cas, ce sont des attaques après menaces ou intimidations avec l'arme (vol...), ou alors un individu qui au cours d'une dispute ou d'un coup de folie saisit le premier ustensile tranchant ou perforant. Dans ces cas il y aura possibilité de reprendre une distance de sécurité ou de bloquer et riposter rapidement et brutalement. Dans le deuxième cas si l'on ne voit pas le couteau, toutes techniques ou tactiques spécifiques seront difficilement utilisables et l'on ne pourra compter que sur la chance ou la maladresse de l'agresseur, et réagir avec des formes de corps (sortie d'axe et bonnes protections) plus générales.

Malheureusement c'est le deuxième scénario qui est le plus fréquent, selon les statistiques américaines, 80 % des policiers agressés ou tués avec un couteau n'ont pas vu l'arme.

La défense contre couteau est donc très complexe, avec de nombreux paramètres à la fois techniques, tactiques, environnementaux et surtout psychologiques.

Cela nécessite donc un entraînement constant, spécifique et proche le plus possible de la réalité.

Dans ce domaine du combat, comme dans les autres aussi, il faut être ouvert d'esprit, curieux, ne pas craindre de se remettre en question, et suivre de nombreux stages avec différents professeurs de différents styles car chacun aura des techniques, des attitudes, des expériences à vous faire partager. Mais sachez que personne ne détient la vérité, et c'est vous qui choisirez ce qui vous va le mieux, car après tout c'est de votre vie qu'il est question.

Eric LAULAGNET

Tuhon (Maître) de Kali, école Pekiti Tirsia

6^{ème} Dan FFKDA

Principes généraux de sécurité face à un individu armé d'un couteau

Paramètres à prendre en compte :

- L'agresseur a-t-il pour intention d'utiliser son couteau, pour faire peur ou menacer ou pour vous tuer (ou vous blesser) ?
- L'agresseur est-il sous influence de drogue ou d'alcool, semble-t-il avoir des problèmes mentaux ?
- Peut-on régler la situation par le dialogue ?
- L'agresseur est-il seul ?
- L'endroit où vous vous trouvez est-il éclairé ou sombre ?
- Y a-t-il des objets ou du mobilier dont vous pourriez vous servir comme protection, ou comme moyen de défense ?
- Avez-vous l'opportunité de vous enfuir ? (Meilleure option)
- Pouvez-vous attaquer le premier ? (2^{ème} meilleure option)
- L'agresseur a-t-il un ou deux couteaux ?
- Quel type de couteau (taille, double tranchant...) ?



ERIC LAULAGNET Tuhon (Maître de Kali) Ecole Pekiti Tirsia . 6^º Dan FFKDA

Conduite à tenir face à un individu armé d'un couteau :

Règle n°1 : restez en mouvement, ne soyez pas une cible immobile. Tout en étudiant le terrain. (Objets meubles pour protection et éventuellement défense) faite attention aux personnes autour de vous, souvent les agresseurs ne sont pas seuls.

Règle n°2 : protégez vos zones vitales, les blocages se feront toujours avec face externe de l'avant-bras (la face interne étant pourvue d'artères et de tendons). Il faut parfois accepter le fait d'être coupé, mieux vaut sacrifier la face externe de votre avant bras que votre gorge !!!

Règle n°3 : ne jamais aller au sol avec un individu armé d'un couteau. Gardez la distance de sécurité
N'essayez pas de désarmer avec un coup de pied. Vous risqueriez de louper le couteau et de vous retrouver en déséquilibre, mais surtout de vous faire couper au niveau de l'artère fémorale.

Règle n°4 : la défense (blocage ou parade) et la riposte doivent être simultanées. La riposte puissante (à la gorge ou aux yeux) doit déstabiliser et empêcher l'adversaire d'enchaîner une deuxième attaque, vous permettant soit de le désarmer, de le neutraliser, soit de vous enfuir.

Règle n°5 : si vous disposez d'une arme tel qu'un bâton, matraque télescopique ou quelconque objet (chaise...), utilisez-la à longue distance en frappant la mains armée.

Règle n°6 : si vous désarmez votre adversaire pensez à récupérer ou à écarter l'arme, faite attention qu'une autre personne ne la récupère pas

Une fois la confrontation finie, vérifiez que vous n'êtes pas blessé, en effet de nombreuses personnes qui ont été coupées au cours d'une agression au couteau ne s'en sont pas rendues compte tout de suite.



« 3ème VOLET SUR LA TRANSMISSION :

LES PROPOSITIONS POUR L'AMELIORER

Après avoir dressé un bilan inquiétant (et selon moi, sans exagération) de la transmission (hors JUDO sportif) (Encre de SHIN n° 23), j'ai proposé dans un 2è temps (Encre de SHIN N° 24), une étude plutôt approfondie des influences qui nous ont conduit, depuis des décennies à dresser un tel bilan !!

Ces influences étant bien sûr pour une bonne part externes au Judo (évolutions sociales), mais pour une bonne part aussi, dues à des dérives involontaires, ou à des choix conscients de nos institutions fédérales.

Ce bilan et cette analyse (dont le volume a pu en « rebuter » certains...) ont l'ambition de correctement cibler les problèmes afin de proposer des actions de nature à réellement corriger les choses, ou plus humblement, à essayer ??? de les corriger.

A moins d'être un « doux rêveur ».. il est évident qu'un tel redressement ne peut être possible sans l'adhésion et sans l'engagement d'un grand nombre de « décideurs » (élus aux différents niveaux) et d'acteurs (hauts gradés, professeurs, entraîneurs...).

Mon étude a justement pour but de mettre ce dossier de la transmission sur la table et d'apporter ma contribution pour déclencher et alimenter le débat... et peut-être ?? de convaincre le maximum d'élus, de professeurs, de hauts gradés, de se coordonner et de s'engager pour reprendre concrètement en mains, la transmission du Judo

Les mesures proposées découlent de l'analyse faite précédemment...

Vouloir débattre des solutions sans avoir mesuré l'ampleur du problème, et les raisons qui nous ont amené à la situation actuelle, c'est retourner immanquablement vers les corrections cosmétiques que l'on a essayé d'apporter depuis hélas, très longtemps... sans grande efficacité.

Avant de présenter concrètement mes propositions, il me semble nécessaire de rappeler la dizaine « d'idées forces » qui les sous-tendent.

1/ L'avenir du Judo dépend plus de ses cadres (élus, dirigeants, profs,... que de ses champions. La transmission du Judo doit donc être un objectif aussi mobilisateur que celui de la construction de l'élite sportive.

2/ La transmission du Judo, dans toute sa dimension, ne peut passer que par une imprégnation, dès le début (avec le professeur, mais aussi en dehors du club) pendant toute la formation de Base.

3/ Les conditions, les exigences des Formations initiales et continue ne peuvent laisser espérer une inversion de tendance, au contraire... La Formation de Base est la période essentielle de la Formation, sur laquelle on doit concentrer nos efforts.

4/ La course vers le haut niveau ne doit pas être la seule voie de perfectionnement proposée en dehors du club. La Formation de Base ne peut pas être, ne doit pas être de la seule responsabilité du professeur.

5/ La transmission doit englober l'ensemble des facettes du Judo, y compris son histoire et sa culture...

6/ La filière sportive ne doit pas représenter à elle seule TOUT le Judo. Elle est forcément réductrice et, en restreignant le « périmètre » de la Formation de Base » pour nos futurs champions, elle imprime une conception du Judo limitée et préjudiciable à de futures responsabilités de dirigeant, professeur ou entraîneur.

7/ Les grades (kyu + dan) par leur contenu, leurs exigences, doivent avoir un rôle fondamental pour la transmission de la richesse du Judo et l'unité du Judo français.

8/ C'est aux hauts gradés que doit revenir, principalement la défense du Judo et sa transmission.

9/ Les hauts gradés doivent se grouper, se structurer pour assurer que leur vision du Judo puisse être diffusée et prise en compte par les instances fédérales.

10/ Nous devons évaluer régulièrement l'efficacité et la qualité de cette transmission et de nos démarches...

Les différents points de chaque mesure ou orientation ne peuvent tous être précisés et argumentés dans un tel document. : il ne s'agit pas d'un « prêt à l'emploi ».

Ce travail devrait être réalisé collectivement pour

- impliquer de nombreux acteurs, (les hauts gradés, mais pas seulement)
- enrichir et affiner ces propositions
- les présenter et les expliquer collectivement avant de les mettre en pratique.
- Et les corriger si besoin, en fonction de leurs effets réels.

Ces 10 idées forces vont orienter les actions suivant 5 axes prioritaires :

A/ L'implication des hauts gradés

Ils ont, pour la très grande majorité, la compétence, la culture, l'envie de transmettre et la crédibilité pour permettre de faire passer au mieux les « messages » pendant la formation de base.

De plus, ils agissent très souvent spontanément dans une dimension prise en compte dans les grades : celle de s'impliquer et rendre au Judo ce qu'il leur a apporté...

L'engagement pour défendre le Judo avec toute sa richesse est très souvent leur moteur essentiel

B/ Une filière de perfectionnement, de transmission et de formation à l'encadrement (sous toutes ses formes)

Chaque professeur a parmi ses élèves, de jeunes judokas souvent talentueux et motivés qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas pour diverses raisons s'engager dans la filière de sélection conduisant au haut niveau...

Souvent, leur intérêt et leur engagement pour le Judo doit se limiter au cadre du club.

Une formation complémentaire qui couvre le Judo sur tous ses domaines et structurée à l'image de la filière sportive pourrait agrandir considérablement le « réservoir » d'arbitres, de commissaires sportifs, de dirigeants, d'élèves professeurs... avec des judokas imprégnés de compétences et de culture Judo.

C/ Instaurer et garantir une période de formation et de transmission de pré poussins à minimes inclus...

Au lieu de vouloir engager de manière exclusive la sélection vers le Haut Niveau, dès le plus jeune âge, il faudrait à mon avis, sanctuariser une période de formation de pré poussins à minimes. Ce doit être une période incompressible où la priorité est réellement la formation au Judo, sous tous ses aspects, (bagage technique élargi, à la compétition dans une saine ambiance, à sa culture, à ses valeurs ...) il s'agit d'assurer les bases d'une réelle transmission.

D/ Les grades

Par leur contenu, leurs exigences, et la motivation qu'ils entraînent, attestent et modèlent les connaissances, les compétences, les capacités, l'attitude des judokas. Ils sont le reflet de la qualité de la transmission. Une transmission réussie doit passer par une « architecture » des grades (délai, contenu, exigences, image) cohérente, transparente, qui tire chacun vers le haut, et tout particulièrement des kyu (charte et Label).

E/ Une filière sportive qui s'intègre et intègre au mieux l'objectif de participer à une vraie transmission.

La recherche du Haut et du très Haut niveau a forcément des exigences qu'il faut respecter : c'est la vitrine du Judo français...

L'objectif est d'en faire la vitrine du Judo français sur tous ses plans (conception du Judo, éthique, répertoire, attitude...

Compte tenu de toute cette analyse, il s'agit de proposer des mesures concrètes de nature à améliorer réellement et nettement, (à mon avis) la transmission du Judo pour le pérenniser..... sans le dénaturer.

Il faudrait selon moi, distinguer 3 niveaux d'intervention.

Ces 3 niveaux sont dissociables mais complémentaires.

L'engagement dans ces 3 niveaux dépendra du niveau de sensibilité au problème de la transmission pour nos professeurs, nos hauts gradés, et surtout nos élus... au niveau département, ligue et national.

La démarche pour chaque niveau devra tenir compte de la situation actuelle pour avancer significativement sans « braquer » tous les acteurs en situation

- 1er NIVEAU « LA SURVIE » (dans chaque département)

Ce premier niveau sera concrètement présenté dans le numéro suivant de cette revue avec l'amabilité de Robert Tendil.

→ Création d'un Conseil départemental des hauts gradés

→ Création d'une école départementale de perfectionnement, de transmission et de formation à l'encadrement

1°) Conseil des hauts gradés du département :

→ Ouvert à tous les hauts gradés volontaires à partir du 6^e dan

→ et élargi à tous les 5^e dan.

→ Objectif et mission : défendre et perpétuer le Judo dans toute sa dimension et sa richesse. Il ne s'agit pas de tout attendre de la Fédération, de ses comités départementaux et ligues ni des cadres techniques fédéraux en matière de transmission. (Ces différents intervenants sont sur des préoccupations davantage orientées vers le court terme)

Ce conseil des hauts gradés est une cellule de réflexion et de propositions sur tous les aspects du Judo.

→ il organise le fonctionnement et le suivi de l'école départementale (planning, intervenants, lieux, suivi, évaluation)

→ il favorise la coopération et l'entraide avec l'institution fédérale. Complémentarité... sur ses objectifs (travail en collaboration avec le CTF)

Cette école est une 2ème filière indépendante et complémentaire à la filière sportive.

Elle s'inscrit dans une logique de « compagnonnage »...

Elle s'adresse à des judokas de benjamins à seniors à partir de la ceinture orange, motivés et adressés par les professeurs.

→ Environ 1 regroupement par mois sur 1 journée.

→ Encadrement : par des hauts gradés volontaires selon une programmation et un tournus.

Contenu de ces regroupements :

50 % perfectionnement pratique connaissance, maîtrise et compréhension du Judo-

→ les différentes techniques.

→ Les divers procédés de travail

→ les différentes facettes du Judo,

50 % formation à l'encadrement, en situation, jusqu'à validation dans un contexte hors compétition (Commissaires sportifs, Arbitres), mondos (culture et thèmes divers).

Les intervenants volontaires deviennent des « hauts gradés formateurs » ou des professeurs formateurs. Leur engagement, la qualité de leurs interventions, leur rayonnement seront bien sûr des outils précieux pour l'appréciation par les CORG des meilleurs dossiers à promouvoir sans que cela soit leur motivation première.

Les objectifs sont

→ D'améliorer la formation de base en complément et en coopération avec les professeurs en vue de l'accession à la Ceinture Noire (UV 2) et éventuellement de l'entrée en formation initiale (selon la motivation)

→ Donner du plaisir et de l'intérêt à pratiquer le Judo dans le plein respect de ses valeurs.

→ Enrichir le potentiel de judokas capables d'encadrer et de prendre des responsabilités... dans le futur, en ayant une culture Judo.

Chaque mesure doit être analysée à travers différents critères :

→ son intérêt : le plus qu'elle apporte

→ sa faisabilité,

→ son coût,

→ les difficultés et inconvénients qu'elle peut engendrer.

Pour ce qui est de ces deux premières mesures, il n'est pas possible de développer ici chacun de ces points mais il me paraît utile de soulever qu'une telle démarche

→ représente un coût dérisoire, au regard du bénéfice escompté,

→ les intervenants hauts gradés, sont bénévoles,

→ les locaux ne coûtent rien : dojo départemental ou de ligue, ou tournus dans des clubs volontaires et adaptés...

Pour ce qui est du *plus* apporté bien sûr au 1^{er} regard, il n'y a rien de bien nouveau à proposer des cours, pour assurer une meilleure formation des judokas. Cela a toujours été fait, en dehors d'une logique de préparation sportive, avec l'encadrement des CTF et aussi avec des hauts gradés

Mais il ne faut pas en rester à une lecture superficielle avec ces écoles départementales :

- Le maître d'œuvre est différent : C'est le Conseil départemental des hauts gradés

- L'objectif est différent : former de bons judokas et non pas amener les judokas à intégrer le pôle espoir... etc

- Le contenu couvre l'ensemble du Judo jiu-jitsu avec des intervenants capables d'intéresser et de faire passer le message dans chaque domaine

- La durée : une continuité de benjamins à seniors. C'est l'ensemble de la formation de base qui est abordée en complémentarité avec les professeurs. Ces actions s'inscrivent sur le long terme...

- Le suivi : Il ne s'agit pas de simplement proposer des animations, mais une véritable formation... dans chaque domaine :

Tachi waza (technique, procédés de travail, randori, Ne waza

kata Jiu jitsu, Arbitrage, commissaire sportif,

Culture (mundos...)

- Avec une validation /commissaire sportif, arbitrage, pour ensuite pouvoir œuvrer dans le cadre fédéral avec « le maximum de fiabilité » et pour une meilleure sérénité de nos compétitions. La filière sportive se conçoit comme une pyramide où l'effectif concerné se réduit fortement au fur et à mesure que l'on élève le niveau, à travers une succession d'épreuves sélectives.

Cet engagement vers le haut niveau, par sa dureté, par ses sacrifices et par le faible taux de judokas dont les efforts sont couronnés de succès, conduit hélas à un très grand nombre d'abandons de la pratique du Judo.

Avec cette école départementale, nous sommes sur une logique très différente.

L'enjeu est d'intéresser, de faire aimer, connaître le Judo et de valider des connaissances, une maîtrise. Si l'effectif ne peut être complètement stable, le but est d'accompagner chaque benjamin jusqu'à la ceinture noire et d'en faire avec son professeur, un bon judoka même s'il n'est pas dans la filière qui peut l'amener à être un champion.

Les judoka(s) concernés par cette deuxième filière, en seront bien sûr les premiers bénéficiaires.

Mais les retombées positives doivent se faire aussi

→ sur les clubs et les professeurs engagés dans cette démarche (nous ne sommes pas sur une logique de regroupement... (!!!))

→ Et assez rapidement, sur les Comités départementaux, pour les cadres formés (arbitres, commissaires)

→ et à moyen et long terme c'est l'ensemble de la fédération et le Judo qui devraient en apprécier les bénéfices.

Chaque département qui s'engage dans cette voie viendra agir concrètement et positivement pour maintenir et améliorer la transmission du Judo. Il faut souhaiter que de nombreux comités l'expérimentent et même que cet engagement soit généralisé... (???). Si le nombre de professeurs et hauts gradés volontaires n'est pas suffisant dans un département, 2 départements ou plus, peuvent se grouper...

Le Conseil des hauts gradés et l'école de formation peuvent aussi se faire à l'échelon de la Ligue.

Mais ce 1^{er} niveau, a bien sûr ses limites... il ne peut « toucher » qu'un nombre restreint de judokas : « une élite bien formée » en quelque sorte... (du point de vue de la connaissance et de la maîtrise)

CE DOSSIER NE REPRESENTE QUE LA PREMIERE PARTIE DES PROPOSITIONS ;

La suite sera diffusée dans le prochain numéro

« ENCRE DE SHIN »

Alain CHAUDESEIGNE

7^{ème} dan



LISTE DES NUMEROS DISPONIBLES à la demande

Numéro	Publication	Edito	Auteurs
0	Janvier 2004	Christian Cervenansky	Monique Baudino, Juliane Bogaert, A.C. Gourmelon, J.G. Guarino, Marc Martin, Robert Tendil. Et contribution amicale : Mme Awazu, Juliane Bogaert, Jacky Bonfils, Christian Cervenansky, Patrick d'Amato, Philippe Ferrari, Sandrine Gosse.
1	Mai 2004	Michel Saltzmann	M. Martin, J.G. Guarino, C. Noir, M. Godfrin, R. Tendil, C Giordanengo
2	Novembre 2004	Philippe Rineau	E. Bouchard, P. Ferrari, C. Giordanengo, M. Godfrin, J.G. Guarino, M. Martin, S. Muzzin, C. Noir, M. Saltzmann, R. Tendil
3	Janvier 2005	Marcel PIETRI	R. Haberestzer, J.G. Gurino, B. Contraire, S. Muzzin, J.L. Grimaldi, J. Boiché, Philippe Sarrain
4	Novembre 2005	Alain BINI	A. Bini, Y. Berteotti, C. Blareau, F. Capizzi, Ph. Ferrari, M. Godfrin, A.C. Gourmelon, J.G. Guarino, D. Hayot, M. Martin, S. Muzzin, R. Onesto
5	Novembre 2006	Anne Claire GOURMELON	Y. Berteotti, M. Debay, Ph. Ferrari, M. Godfrin, A.C. Gourmelon, J.G. Guarino, P. Levasseur, P. Parent
6	Janvier 2007	Marc MARTIN	J. Bonfils, M. Godfrin, J.G. Guarino, M. Martin, S. Muzzin, R. Tendil
7	Juin 2007	Daniel PINATEL	C. Bianco, F. Capizzi, A. Gallo, C. Giordanengo, M. Godfrin, J.G. Guarino, A.C. Gourmelon, D. Pinatel
8	Novembre 2007	Henri COURTINE	H. Courtine, L. Mazzi, A.C. Gourmelon, J.G. Guarino, A. Martin, M. Saltzmann, R. Tendil, C. Roggero
9	Janvier 2010	Jean-Pierre MORATO	M. Debay, M. Godfrin, A.C. Gourmelon, J.G. Guarino, E. Jonckière, J.P. Morato, R. Tendil
10	Juin 2010	José ALLARI	J. Allari, Y. Berteotti, Ch. Bianco, A. Bini, Ch. Blareau, A. Bourreau, A. Chaudeseigne, H. Courtine, M. Debay, J. Degeilh, G. Derderian, M. Esposito, C. Giordanengo, M. Godfrin, A.C. Gourmelon, J.G. Guarino, F. Halec, A.C. Lefebvre, B. Magnin, J.P. Morato, S. Muzzin, S. Oudart, C. Roggero, M. Saltzmann, Ph. Scotto, S.S. Tcheng, R. Tendil
11	Janvier 2011	Juliane BOGAERT	S. Bernard, J. Bogaert, A. Boyer, M. Charrier, M. Debay, M. Godfrin, J.G. Guarino, A. Kahn, M. Saltzmann, R. Tendil
12	Novembre 2011	Jean-Luc ROUGÉ	M. Armitano, L. Arnous, J.P. Aureglia, A. Bini, F. Capizzi, C. Cervenansky, M. Godfrin, J.G. Guarino, J. Noir, C. Roggero, J.L. Rougé, T. Rouquette, M. Saltzmann, F. Sanchis, R. Tendil
13	Janvier 2012	Michel CHARRIER	C. Bellucci, A. Bini, M. Charrier, A. Fiorello, J.G. Guarino, N. Mermet, I. Porteret, L. Sam-Mi-Lai, T. Susanto, R. Tendil
14	Juin 2012	Jean-Claude BRONDANI	M. Baudino, P. Béhague, S. Bernard, A. Bini, J. Bogaert, L. Bongiovanni, D. Brault, J.C. Brondani, C. Cervenansky, M. Charrier, H. Courtine, M. Debay, M. Esposito, H. Ferrand, S. Giammarino, C. Giordanengo, B. Girerd, M. Godfrin, A.C. Gourmelon, V. Gourmelon, J.G. Guarino, D. Hayot, C. Lotigé, C. Malhache, J.C. Mari, F. Mastran, L. Mazzi, J.P. Morato, S. Muzzin, R. Nazaret, M. Nould-Masseglia, D. Olivieri, S. Oudart, R. Papazian, A. Raffin, C. Roggero, G. Rous, M. Saltzmann, R. Tendil, P. Verien
15	Novembre 2012	Guy AUFFRAY	G. Auffray, R.T. Ferrari, R. Garibaldi, M. Godfrin, J.G. Guarino, C. Guiotton, C. Julians, R. Onesto, C. Roggero, M. Rouveyrol, R. Tendil, R. Verrecchia
16	Janvier 2013	Robert TENDIL	A. Bini, P. Blanc, Y. Cadot, J.G. Guarino, D. Pinatel, M. Saltzmann, R. Tendil, S. Tessari
17	Juin 2013	Docteur Joseph DIALLO	José Allari, Rokhaya Barry, Serge Bernard, Bernard Brondani, Christian Cervenansky, Joseph Diallo, Jacques Forestier, Jean-Denis François, Marcel Godfrin, Jean-Gérard Guarino, Michel Huet, Claude Julians, Jean Sébastien Kouassi, Bernard Maccario, Francis Mastropasqua, Jean-Pierre Morato, Eve Renaud-Roy, Thomas Rouquette, Jean-François Salou, Marcel Takouo, Martine Velasque Freze
18	Novembre 2013	Ezio GAMBA	José Allari, Alain Bini, Pierre Cambréal, Jean-Marc Casabo, Christian Cervenansky, Jacques Dossios, Jean-Marie Fort, Jean-Jacques Fressin, Ezio Gamba, Roger Garibaldi, Marcel Godfrin, Jean-Gérard Guarino, Claude Julians, Christophe Lotigé, Guy Magnana, Francis Mastropasqua, Michel Mauftras, Jean-Pierre Morato, Stéphane Muzzin, Serge Oudart, Paul Parent, Alain Ponzanelli, Philippe Rineau, Claude Roggero, Pascal Rolfo, Thomas Rouquette, Michel Rouveyrol, Michel Saltzmann, Robert Tendil, Antoine Zucchini
19	Septembre 2020	Anne Claire GOURMELON	Anne-Claire GOURMELON, Robert TENDIL, Jean-Pierre TRIPET, Guy DELVINGT, Jean Gérard GUARINO, Michel CHARRIER, Pierre BLANC, Bernard GIRERD, Guy SMAILI et Marc PÉRARD, Pascale PIERROT-CRACCO, Jean-Pierre. MORATO, Jean-Louis BOSC, Frédéric BOSC
20	Avril 2021	Bernard GIRERD	Henri COURTINE, Robert TENDIL, Jean-Gérard GUARINO, Bernard GIRERD, Christian CERVENANSKY, Edmond PETIT, Norikazu KAWAISHI, Michel BOUDET, Eric CHARTIER, Jacques SIGNAT, Michel FILIEUL, Dominique BERNA, Guy SMAILI, Alain Valette, Maurice GUYON, Catherine EXTRAT-PILLOT
21	Janvier 2022	Robert TENDIL	Robert TENDIL, Marc PERARD, Isoline LAGNIET, Daniel BEN-DUC-KIENG, Eric PARISET, Olivier BOUCHET, Jean Marie MAHIEU, Augustin (Guy) BUFFA, Pascale PIERROT-CRACCO, Renaud COULON, Jocelyne DRODE, Jean-Pierre MORATO en collaboration avec ADC Cyrille CROCHET.
22	Juin 2022	Robert TENDIL	Robert TENDIL, Guy SMAILY, Pierre BLANC, Marc PERARD, Christian CERVENANSKY, Alain VALETTE, Guillaume CHAINE, Claude ROGERO, Alain BINI, Jacques SIGNAT, Gilles ORENES, Kadra Martin Adoum, Bernard GIRERD, Anne Claire GOURMELON
23	Janvier 2023		Pierre BLANC, Christian CERVENANSKY, Claude ROGERO, Alain CHAUDESEIGNE, Catherine EXTRAT, Frank FILERI, David BAYLE, Hubert BOTTAZI, Pascale PIERROT-CRACCO, Alric FRANÇON, Corentin Cacciaguerra
24	Janvier 2024		Guy SMAÏLI, Jean-Pierre MORATO, J. C. BRONDANI, Michel BROUSSE, Guy DELVINGT, Christian CERVENANSKY, Marc PERARD, Alain CHAUDESEIGNE, Viviane ROCHERY, Jean-Louis BOSC
25	Mars 2025		Robert TENDIL, Pascale PIERROT-CRACCO, Christian CERVENANSKY, Daniel BEN DUC KIENG, Frank FILERI, Corine MONNERET BUHAGIAR, Eric LAULAGNET, Alain CHAUDESEIGNE



EDITO

C'est toujours un heureux événement de voir la création d'un organe d'information à l'attention des ceintures noires, qui plus est, dans un département particulièrement actif, qui a été à l'origine de la promotion du code de l'honneur du judo. J'y vois l'expression d'un dynamisme et d'un besoin de communiquer. C'est d'abord un outil de réflexion et de libre expression. Cette lettre ne peut donc être que profitable au maintien et à la transmission de nos valeurs auprès des plus jeunes, quels que soient leurs grades. Elle réaffirme ainsi la place prépondérante des ceintures noires dans le judo français. Mais le judo est avant tout action et il serait vain d'écrire, si ce travail ne se concrétisait pas au quotidien, dans les dojos et à l'extérieur, par l'exemplarité des comportements des ceintures noires, plus particulièrement. Je souhaite à chacun et chacune, une excellente année 2004, ainsi qu'au judo des Alpes Maritimes. Et bien sûr, une longue vie à ce bulletin !

Christian Cervensky
Vice-Président de la FFJDA
Président du CNCN

FLASH

Découvrez en page 7 la nouvelle action majeure de cette année : **Formation et Information des Dirigeants (FID)**. Des stages de formation qui s'adressent à tous les dirigeants des clubs, départements et ligues.

Encre de Shin
Comité Départemental de Judo des Alpes Maritimes

à la une

Kagami Biraki

la cérémonie des vœux

Comme chaque année, le judo départemental se réunit pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est l'occasion de se retrouver tous sur le tatami pour des démonstrations techniques et des randoris, d'honorer les hauts-gradés, mais aussi de se rassembler dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour fêter la nouvelle année. Mais si cette tradition nous semble totalement liée à notre culture occidentale, c'est bel et bien Jigoro Kano qui, à la fin du XIXème siècle, établit le rite du Kagami Biraki (littéralement "ouverture du miroir"). S'inspirant d'une coutume ancestrale, il lui redonna vie dans tous les dojos pour célébrer l'an nouveau.

« D'abord, les professeurs s'adressent aux élèves et leur parlent du judo. On fait l'honneur à quelques élèves de démontrer kata ou randori. » (écrits de Jigoro Kano)

En France, cette tradition a été introduite dès 1965 par Jean-Lucien Jazarin lorsqu'il présidait le Collège National des Ceintures Noires. Cette cérémonie s'est depuis étendue dans toutes les régions et est un rendez-vous national incontournable pour les ceintures noires et en particulier tous les hauts-gradés. Elle représente un moment privilégié où tous les judokas se réunissent sans autre but que de manifester leur attachement au judo et leur reconnaissance à ceux qui l'enseignent.

A.C.G.

Sources : CNCN et Judo Magazine n° 176

Naissance d'un bulletin

Il aura suffi d'une volonté affirmée de créer un lien entre les judokas des Alpes Maritimes, d'un peu d'imagination et de quelques "plumes" enthousiastes pour que naisse encre de Shin, le tout nouveau bulletin du Conseil Départemental des Ceintures Noires. Et quel meilleur moment que la cérémonie des vœux pour donner le jour au numéro 0, premier d'une longue liste, espérons-le.

Un bulletin qui est d'ailleurs prêt à accueillir toutes vos informations ! Sa mission est simple : autour du judo, de son histoire, de ses valeurs, de son actualité, il s'agit d'informer, de communiquer, de raconter, d'expliquer... ... le tout dans un journal qui est avant tout le vôtre car que serait le judo sans les judokas !

ACG

Numéro 0 – Janvier 2004
Publication coordonnée par le Conseil des Ceintures Noires

Responsable de la publication : Robert TENDIL

Nous remercions d'avoir participé à ce numéro 25 : Pascale PIERROT-CRACCO, Christian CERVENANSKY, Daniel BEN DUC KIENG, Frank FILERI, Corine MONNERET BUHAGIAR, Eric LAULAGNET, Alain CHAUDESEIGNE.

Photos : FFJDA, Comité du Rhône, Judo Club Rhodia Vaise, « Ceintures noires » publié par la FFJDA, les auteurs des articles

Ont participé à la publication : Valérie MAZZOLA, Germaine et Jean-Louis BOSC

Tous les numéros d'encre de Shin sont disponibles à la demande :

jerv.endesh@gmail.com

Co-fondateurs d'encre de Shin : Anne-Claire GOURMELON, Jean-Gérard GUARINO et Robert TENDIL